



Faculté des arts et des sciences
Département de mathématiques et de statistique

Programmes en
statistique

**GUIDE
du 3^e cycle***

DOCTORAT EN STATISTIQUE
(3-194-1-0)
90 crédits

2025-2026

**Dans ce document, le masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.*

**BIENVENUE
AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES EN STATISTIQUE
DU DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE**

Guide des études en statistique

Ce guide a été conçu comme un outil dont les renseignements pratiques devront être complétés par la lecture des documents officiels émis par l'Université de Montréal (**UdeM**), dont le [Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#).

Études supérieures en statistique

Les études en statistique sont rattachées au [Département de mathématiques et de statistique \(DMS\)](#). Le DMS est lui-même intégré à la Faculté des arts et des sciences (**FAS**), et, pour ce qui est des programmes de 2^e et 3^e cycles, il relève des Études supérieures et postdoctorales (**ESP**). Une grande variété de [cours avancés](#) est proposée en statistique mathématique, statistique appliquée et biostatistique. Le grand nombre d'[activités scientifiques](#) à Montréal ainsi que la qualité de nos cours hissent nos programmes parmi les meilleurs en Amérique du Nord.

PERSONNES RESSOURCES

Responsable du comité des études supérieures en statistique (CÉS-STAT)

Mylène Bédard ces-stat@dms.umontreal.ca

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-4223

Technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE)

Marie Lyne Martel tgdesup@dms.umontreal.ca

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-5169

Technicienne en administration (TA)

Rozanie Jean Brice Joseph administration@dms.umontreal.ca

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-5153

Responsable en informatique

Michele Nasoni nasoni@dms.umontreal.ca

Bureau : Pavillon André-Aisenstadt (2920, chemin de la Tour), bureau AA-5221

COMMUNICATIONS AVEC LE DMS ou L'UdeM

Lorsqu'ils communiquent avec le personnel administratif et les enseignants de l'UdeM, les étudiants doivent toujours **utiliser leur adresse institutionnelle** (prenom.nom@umontreal.ca). De plus, ils doivent toujours indiquer leur **numéro de matricule** (ex.20161234).

Aide-mémoire des échéances et exigences importantes

Exigences	Échéances
Confirmation de l'inscription à chaque session du programme (avec ou sans cours)	Chaque début de trimestre (automne, hiver, été).
Inscription aux cours	Chaque début de trimestre de la scolarité (automne, hiver).
Plan global d'études	À remplir via l'onglet « Plan global d'études » dans votre <i>Centre étudiant</i> avant la fin du 1 ^{er} trimestre.
Choix d'un directeur de recherche et en aviser la TGDE	Au début du 1 ^{er} trimestre de scolarité.
Enregistrement du sujet de recherche	Avant la fin du 3 ^e trimestre de scolarité. Contactez la TGDE pour obtenir le formulaire qui devra lui être retourné une fois rempli.
L'étudiant doit choisir les deux sujets de la portion écrite de l'examen général de synthèse. Le choix doit se faire parmi les spécialisations suivantes : probabilités, statistique appliquée et statistique mathématique	Avant la fin du 2 ^e trimestre de scolarité.
Première partie écrite de l'examen général de synthèse	Mai, au début du 3 ^e trimestre (ou 4 ^e trimestre) pour ceux admis à l'automne (ou à l'été). Octobre, au milieu du 4 ^e trimestre pour ceux admis à l'hiver.
Deuxième partie écrite de l'examen général de synthèse	Mai de la 1 ^{ère} année ou octobre de la 2 ^e année pour ceux admis à l'automne (ou à l'été). Octobre de la 1 ^{ère} année ou mai de la 2 ^e année, pour ceux admis à l'hiver.
Partie orale de l'examen général de synthèse	Avant la fin du 6 ^e trimestre. Cet examen peut avoir lieu dès le 3 ^e trimestre. Un document écrit de 15 à 20 pages (maximum de 25) doit être remis à la TGDE au moins 2 semaines avant l'examen.
S'il y a lieu, demandes liées à la rédaction de la thèse (par articles, en anglais).	Au moins trois mois avant le dépôt.
Avis de dépôt de la thèse	Deux mois avant le dépôt.
Dépôt de la thèse (avec l'accord du directeur de thèse)	Avant la fin de la 5 ^e année ou l'équivalent à demi-temps.
Corrections de la thèse	Après la remise par le jury du formulaire approprié lorsqu'il juge que des corrections sont requises.
Soutenance de la thèse	Entre 2 semaines et un mois après que la TGDE ait reçu le formulaire signé par le jury de la recommandation soutenance et le rapport de l'examineur externe.
Dépôt final de la thèse sur papyrus	Après que la TGDE ait reçu le formulaire d'acceptation de la thèse suite à la soutenance du président du jury.

Inscription et choix de cours

Confirmation de l'inscription à tous les trimestres du programme

Les étudiants doivent être inscrits TOUS LES TRIMESTRES. La confirmation du choix du statut doit être transmise à la TGDE via le formulaire d'inscription disponible dans le *Centre étudiant* avant le début de chaque trimestre. Plus précisément, ils devront confirmer si leur statut est « en scolarité » ou « en rédaction », et s'ils sont à « temps plein » ou « demi-temps ». Exceptionnellement, les étudiants peuvent demander un congé ou une suspension (voir le règlement pédagogique plus loin) :

- **Statut « en scolarité »** : Les étudiants sont inscrits en scolarité tant qu'il n'a pas satisfait à toutes les exigences de la scolarité :
 - Avoir réussi tous les crédits de cours requis dans leur programme.
 - Avoir réussi leur examen général de synthèse (la partie écrite [2 épreuves] et la partie orale).
 - Avoir déposé leur formulaire d'enregistrement de projet de recherche.
 - Avoir été inscrit à 6 trimestres à plein temps ou l'équivalent.

- **Statut « en rédaction »** : Pour être inscrits au statut en rédaction, les étudiants doivent avoir satisfait toutes les exigences de la scolarité. Les frais de scolarité sont beaucoup moins élevés avec ce statut.

- **Temps plein/demi-temps** : L'inscription au doctorat peut se faire à temps plein ou à demi temps. Ce statut ne dépend pas, comme au 1^{er} cycle, du nombre de crédits de cours auquel les étudiants sont inscrits. Ainsi, ils peuvent être à temps plein sans être inscrits à un cours.

Inscriptions aux cours

Toute demande d'inscription, d'annulation ou d'abandon de cours doit se faire via le formulaire correspondant, disponible dans la tuile **Vos formulaires** de votre *Centre étudiant*. Les demandes sont soumises à l'approbation du responsable du CÉS-STAT et, le cas échéant, au directeur de recherche.

- **DATES LIMITES DE TRANSACTION** :
 - Annulation/modification d'inscription sans mention dans le relevé de notes :
 - Automne 2025 : 17 septembre
 - Hiver 2026 : 22 janvier
 - Abandon de cours avec mention ABA au relevé de notes :
 - Automne 2025 : 7 novembre
 - Hiver 2026 : 13 mars

Les étudiants ont la responsabilité de vérifier sur leur avis d'admission si des **cours complémentaires** ou **préparatoires** leur sont exigés. Ces cours sont alors inscrits à titre « complémentaire » et, bien qu'ils soient obligatoires, leurs résultats ne sont pas comptabilisés dans le cumul des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme

Séminaire des étudiants gradués en statistique

Le DMS s'attend à ce que les étudiants participent au Séminaire des étudiants gradués en statistique pendant toutes leurs études aux cycles supérieurs. Ce séminaire est organisé pour les étudiants aux cycles supérieurs en statistique. Il donne l'occasion aux étudiants de présenter à leurs collègues leurs intérêts de recherche et d'apprendre d'autres sujets.

Formulaires

Les formulaires nécessaires au cheminement des étudiants sont accessibles sur les sites suivants :

<https://dms.umontreal.ca/fr/ressources-et-services/ressources-et-formulaires>

<https://esp.umontreal.ca/documentation/#documentation-pour-le-cheminement-et-l-encadrement-aux-cycles-superieurs>

Cours et horaires

Les horaires des cours offerts par le DMS peuvent être consultés sur le site :

<https://dms.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/cours-et-horaires>

Programme

Cheminement

Le programme de doctorat en statistique comprend :

- 17 crédits de cours, dont 11 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.
 - *Cours obligatoires (11 crédits)* : MAT6701, STT6532, STT6533 et STT6700 (Bloc 70A).
N.B. : Les cours obligatoires ayant été réussis durant la maîtrise seront remplacés par d'autres cours avec l'approbation du responsable de programme.
 - *Cours à option (6 crédits)* : cours de cycles supérieurs de sigle STT (Bloc 70B).
- Thèse et examen général de synthèse: 73 crédits (Bloc 70C).

Examen général de synthèse

Les étudiants doivent avoir réussi un examen général au plus tard avant la fin du 6^e trimestre de leur scolarité s'ils sont inscrits à plein temps ou l'équivalent s'ils sont inscrits à demi-temps :

- *Partie écrite* : La partie écrite est constituée de deux examens écrits dans deux des trois domaines suivants : statistique appliquée, statistique mathématique ou probabilités. Les étudiants devraient normalement se présenter à leurs épreuves dès le 2^e ou 3^e trimestre de sa scolarité. Les étudiants peuvent choisir de ne pas se présenter aux deux épreuves au même trimestre. Habituellement, les épreuves ont lieu en mai et en octobre. Les étudiants qui échouent une de ces épreuves ont droit à une reprise.
- *Partie orale* : La partie orale de l'examen porte sur le projet de recherche. Elle a lieu devant un jury normalement constitué de trois membres, dont le directeur de recherche. Les étudiants doivent préalablement remettre à la TGDE un document écrit de 15 à 20 pages (maximum de 25) au moins 2 semaines avant l'examen.

Pour de l'information plus spécifique sur le contenu des examens, consulter les sites :

<https://dms.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/cycles-superieurs/examen-general-de-synthese-statistique>

<https://dms.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/cycles-superieurs/examen-general-de-synthese-statistique/matiere-des-epreuves-ecrites-de-l-examen-general-de-synthese-statistique>

Vous pouvez aussi communiquer avec le comité responsable d'une épreuve écrite.

Épreuve de probabilités	Alexander Fribergh, Lucas Benigni
Épreuve de statistique appliquée	Alejandro Murua, Janie Coulombe
Épreuve de statistique mathématique	Martin Bilodeau, Kirill Neklyudov

Rédaction et dépôt de la thèse

Langue de rédaction

La thèse doit normalement être rédigée en français. Avec l'accord du directeur de recherche, une demande d'autorisation à la rédiger en anglais peut être faite en fournissant un justificatif de cette demande. Elle doit être transmise à tgdesup@dms.umontreal.ca. Si le responsable de programmes autorise la demande, cette autorisation devra accompagner la thèse au moment du dépôt.

Présentation de la thèse

La présentation de la thèse doit être conforme aux normes décrites dans le *Guide des mémoires et des thèses* de l'Université de Montréal :

<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf>.

Afin de faciliter le respect de ces règles de présentation, l'équipe de soutien informatique du DMS a créé un gabarit avec le logiciel LaTeX (*gabaritmem.tex*) et il a fourni des informations sur l'utilisation de ce gabarit et du logiciel LaTeX disponibles sur ce site web :

<https://dms.umontreal.ca/wiki/index.php?title=LaTeX>.

Thèse par articles

Pour présenter une thèse par articles, les étudiants doivent avoir préalablement reçu une autorisation de leur directeur de recherche et du responsable de programmes (voir l'annexe A du *Guide des mémoires et des thèses*). Ils doivent transmettre leur demande à tgdesup@dms.umontreal.ca. Il est à noter qu'une thèse par articles est considérée comme écrite en français si toutes les parties autres que les articles sont rédigées en français. Pour chacun des articles à plus d'un auteur, les étudiants doivent obtenir l'accord des coauteurs avant d'inclure ces articles dans la thèse et ils doivent inclure ces accords à la fin de la thèse. Ils doivent également faire état explicitement de leur apport original, indépendant et spécifique à chacun des articles cosignés, et commenter de façon appropriée le rôle joué par tous les coauteurs.

Avis de dépôt de la thèse

Environ deux mois avant le dépôt de leur thèse, les étudiants doivent remplir le formulaire *Avis de dépôt d'une thèse de doctorat* et le transmettre à tgdesup@dms.umontreal.ca :

https://udemontreal.sharepoint.com/sites/ESP/Documents/Cheminement/Formulaires/gr01-t_dyn.pdf

Dépôt de la thèse

Avec l'accord de leur directeur de recherche, les étudiants déposent leur thèse en transmettant le fichier PDF de leur thèse à tgdesup@dms.umontreal.ca

Dépôt final de la thèse

Avec l'accord de leur directeur de recherche, les étudiants déposent leur thèse en transmettant le fichier PDF de leur thèse à tgdesup@dms.umontreal.ca.

Financement

Financement intégré sur 4 ans

Le DMS a une politique de financement intégré pour les étudiants inscrits au doctorat à partir de l'automne 2025. Cette politique permet d'assurer un financement minimal garanti de 18000\$ par an pour 4 ans incluant les bourses, les charges d'auxiliaire d'enseignement et les charges de cours. Pour plus d'informations, voir le site : [Financement intégré du DMS](#).

- **Engagements des étudiants afin de bénéficier de la garantie de financement minimal :**
 - Satisfaire les critères d'éligibilité.
 - Soumettre une demande de bourse au CRSNG, FQRNT (régulier ou PBEE) ou FRQS.
 - Divulguer au DMS tous les financements internes et externes obtenus.
 - Accepter un contrat d'auxiliaire d'enseignement (au moins pendant les 3e ou 4e année) si la maîtrise du français est suffisante

- **Demandes de bourses :** Les étudiants doivent soumettre une demande de bourse avant la fin du 4^e trimestre à un des organismes subventionnaires suivants : [CRSNG](#), [FRQNT](#) ou [FRQS](#). Ils devraient aussi poser sa candidature pour divers concours de bourses. **L'information sur les différents concours de bourses est généralement transmise par courriel.** Pour plus d'informations, consulter les sites suivants :
 - <https://dms.umontreal.ca/fr/ressources-et-services/soutien-financier>
 - <https://bourses.umontreal.ca/accueil/>
 - <https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/du-financement-pour-votre-reussite/Q>
 - [ISM](#)
 - [Bourses d'excellence des ESP](#)
 - [MITACS](#)

- **Charge d'auxiliaires d'enseignement ou de correcteurs**
Des contrats d'auxiliaire d'enseignement ou de correcteur sont offerts, sur une base sélective, aux étudiants des cycles supérieurs. Les affichages se font en août pour le trimestre d'automne, en décembre pour le trimestre d'hiver et en avril pour le trimestre d'été. L'information leur sera transmise par courriel (à leur adresse institutionnelle : prenom.nom@umontreal.ca).

- **Jalons de progression et bonus :** Des jalons de progression ou d'étapes à réaliser en vue d'écrire une thèse menant à la diplomation. Certains de ces jalons donnent droit à des bonus lorsqu'ils sont atteints au moment prévu. Si la thèse est déposée avant la fin du 14^e trimestre avec l'accord du directeur de recherche, un bonus de 2000\$ sera versé par la FAS.

Liste des critères d'éligibilités et des jalons de progression

Année	Critères d'éligibilité	Jalons	Réussir	Bonus
1	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un directeur de recherche. • Être inscrit à temps plein. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter son plan global d'études avant la fin du 1er trimestre. • Enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 3e trimestre. 		
		<ul style="list-style-type: none"> • PhD en math: Faire les 2 examens écrits de l'examen général de synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> • PhD en math : Réussir les 2 examens écrits de l'examen général de synthèse avant la fin du 3e trimestre. 	500 \$
		<ul style="list-style-type: none"> • PhD en stat: Faire un examen écrit de l'examen général de synthèse. 		
2	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir terminé les cours avec une moyenne d'au moins 2,7/4,3. • Faire une demande de bourse au CRSNG, FRQNT, IRSC ou FRSQ avant la fin du 4e trimestre. • Avoir un directeur de recherche et être inscrit à temps plein. 	<ul style="list-style-type: none"> • PhD en stat: Faire les 2 examens écrits de l'examen général de synthèse avant la fin du 4e trimestre. 	<ul style="list-style-type: none"> • PhD en stat: Réussir les 2 examens écrits de l'examen général de synthèse avant la fin du 4e trimestre. 	500\$
		<ul style="list-style-type: none"> • Réussir son examen synthèse avant la fin du 6e trimestre <p>Présenter les objectifs de sa recherche pour la 3^e année dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 6^e trimestre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir suivi un cours de français au Centre de langue de l'UdeM avant la fin du 6e trimestre si non francophone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réussir son examen synthèse avant la fin du 5e trimestre. 	500\$

3	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir réussi son examen synthèse avant la fin du 6^e trimestre. • Avoir présenté et fait accepter par son jury ses objectifs d'avancement de sa recherche pour la 3^e année, et ce avant la fin du 6^e trimestre. • Accepter un contrat d'auxiliaire d'enseignement ou une charge de cours (si la maîtrise du français est suffisante). • Avoir un directeur de recherche et être inscrit à temps plein. 	<p>Présenter l'avancement de sa recherche jusqu'à la 3^e année, dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 9^e trimestre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les objectifs de sa recherche pour la 4^e année, dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 9^e trimestre. • Avoir obtenu des résultats originaux et rédigé l'équivalent d'un premier chapitre de thèse (pas l'introduction). • Participer activement au séminaire des étudiants gradués. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir atteint les objectifs de sa recherche de la 3^e année, présentés à la 2^e année. 	500 \$
4	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir présenté et fait accepter par son jury l'avancement de sa recherche jusqu'à la 3^e année, et ce avant la fin du 9^e trimestre. • Avoir présenté et fait accepter par son jury ses objectifs d'avancement de sa recherche pour la 4^e année, et ce avant la fin du 9^e trimestre. • Accepter un contrat d'auxiliaire d'enseignement ou une charge de cours (si la maîtrise du français est suffisante). • Avoir un directeur de recherche et être inscrit à temps plein. 	<p>Présenter l'avancement de sa recherche jusqu'à la 4^e année, dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 12^e trimestre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le dépôt de la thèse ne peut se faire avant la fin de la 13^e session, présenter les objectifs de sa recherche pour la 5^e année, dans un document en points à puce de 1 à 2 pages qui devra être accepté par son jury d'examen de synthèse avant la fin du 12^e trimestre. • Avoir obtenu d'autres résultats originaux et rédigé l'équivalent d'un deuxième chapitre de thèse (pas l'introduction). • Participer activement au séminaire des étudiants gradués. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir atteint les objectifs de sa recherche de la 4^e année, présentés à la 3^e année. 	500 \$

Règlement pédagogique

Étant les premiers responsables de la gestion de leur propre dossier, les étudiants sont instamment invités à prendre connaissance du règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales. <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Précision importante quant au système de notation

Les notes attribuées aux étudiants dans chacun des cours s'appuient sur une [échelle de notation](#) où chaque lettre correspond à un nombre de points. Ainsi, l'obtention de la note A+ équivaut à 4.3 points.

La moyenne minimale pour obtenir un diplôme de maîtrise est de 2.7 points. Les étudiants sont à risque d'exclusion du programme s'ils n'obtiennent pas ce seuil, c'est-à-dire, une moyenne cumulative d'au moins 2.7/4.3.

Précisions concernant l'échec à un cours en cas d'échec

La note minimale pour la réussite d'un cours aux cycles supérieurs est C. En cas d'échec, les étudiants sont exclus du programme selon l'[article 97 e\) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#).

Scolarité minimale et maximale

Les étudiants au doctorat doivent faire un minimum de six trimestres avec un statut temps plein (ou l'équivalent à demi-temps). Les étudiants sont inscrits pour un maximum de 15 trimestres à plein temps, excluant les trimestres d'interruption ou de suspension.

Examen général de synthèse

Les étudiants doivent avoir réussi l'examen général de synthèse au plus tard avant la fin du 6^e trimestre de sa scolarité s'ils sont inscrits à plein temps ou l'équivalent s'ils sont inscrits à demi-temps. Les trimestres de préparation et d'interruption des études sont exclus du calcul établissant cette échéance. Exceptionnellement, et sur demande motivée par les étudiants avant cette échéance, le doyen peut prolonger celle-ci d'une période n'excédant pas un trimestre. L'examen général de synthèse ne comporte aucune valeur en crédits.

Prolongation

Les étudiants dans l'incapacité de déposer leur thèse à la fin de son 15^e trimestre d'inscription au programme de doctorat doivent faire une demande prolongation en remplissant le formulaire à cet effet dans leur *Centre étudiant*. La prolongation peut être de 1 à 3 trimestres consécutifs. Une seule demande par étudiant et par programme d'études est autorisée. À noter que ni la suspension ni l'interruption d'études ne sont autorisées durant une prolongation.

Interruption des études, congé ou suspension

Les étudiants peuvent momentanément interrompre leurs études. Il existe trois catégories d'interruption des études : le congé parental, le congé de maladie et la suspension. Une suspension d'inscription peut être demandée pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par la direction.

Pendant les trimestres d'interruption des études, les étudiants perdent leurs accès aux différents services de l'université dont bénéficient les étudiants réguliers du programme, tels que la supervision des professeurs, les versements de bourses, l'obtention de contrats d'auxiliaire d'enseignement, la participation à des activités académiques ou le prêt de livres dans le [réseau des bibliothèques de l'Université de Montréal](#). Ils doivent prendre en considération que, pour être admissibles à certaines bourses, l'Université de Montréal et certains organismes subventionnaires requièrent que les étudiants n'aient demandé aucune suspension, sauf en cas de grave maladie.

Les trimestres d'interruption peuvent être consécutifs ou non. Les étudiants internationaux ayant un visa ou un permis d'études ont la responsabilité de valider auprès du Bureau des étudiants internationaux les conséquences d'une interruption d'études sur leur statut d'immigration. À noter que, pour les étudiants internationaux, la suspension n'est autorisée qu'au trimestre d'été.

Toute demande de suspension doit être adressée au responsable du programme et transmise à la TGDE.

Plagiat

Les étudiants doivent prendre connaissance du règlement facultaire sur le plagiat.

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

À moins de mention contraire, l'utilisation de l'intelligence artificielle n'est pas permise.

Ombudsman

Les étudiants peuvent s'adresser à l'ombudsman de l'Université de Montréal s'ils estiment ne pas avoir reçu un traitement administratif équitable et qu'ils ont épuisé les recours internes à leur disposition.

<https://ombudsman.umontreal.ca/accueil/>

Quelques liens utiles

Département de mathématiques et de statistique (DMS)

Information générale : <https://dms.umontreal.ca/fr/>

Inscription à un cours hors établissement — BCI (HEC, McGill, Concordia, UQAM, etc.)

Procédure et formulaire d'inscription (sujet à l'approbation du responsable de programme) :

- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) demande : <https://aehe.bci-qc.ca/fr/>
- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) info : <https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/ententes-interuniversitaires/>

Service de consultation statistique (SCS) :

<http://www.dms.umontreal.ca/ressources-et-services/service-de-consultation-statistique/>

Institut des sciences mathématiques (ISM) : <http://ism.uqam.ca/~ism/accueil/?language=fr>

Centre de recherches mathématiques (CRM) : <https://www.crmath.ca/>

Association étudiante

Les étudiants des cycles supérieurs sont membres de l'Association étudiante des cycles supérieurs en mathématiques et en statistique de l'Université de Montréal (**AECSMS**).

Pour joindre l'association : local 4192 du Pavillon André-Aisenstadt, aeccsms@dms.umontreal.ca.

L'AECSMS est membre de la [Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal](#) (FAÉCUM).

Étudiants internationaux

Les étudiants internationaux bénéficient du soutien de **UdeM International** qui a le mandat de faciliter leur intégration à la communauté universitaire et leur adaptation à la société québécoise et de les guider dans leurs démarches pour l'obtention d'un permis d'études.

<https://international.umontreal.ca/accueil/>

Droits de scolarité

Information : <https://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/>

Financement/bourse

Information : <https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/du-financement-pour-votre-reussite/>

Question : esp-bourses@esp.umontreal.ca

Bureau du registraire

Information : <http://registraire.umontreal.ca/accueil/>

Demande de documents et d'attestations officiels : <http://registraire.umontreal.ca/documents-officiels/commander-un-document/>

Calendrier universitaire : <https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/>

Dates importantes (annulation, abandon) : <https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/modification-annulation-et-abandon-de-cours/>

Bibliothèques

Les étudiants ont accès au réseau des bibliothèques de l'UdeM et également aux collections de plusieurs autres bibliothèques universitaires. La [bibliothèque de mathématiques et d'informatique](#) se trouve au 2^e étage du pavillon André-Aisenstadt. Pour plus d'information : <https://bib.umontreal.ca/guides/nouvel-etudiant>

Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos>

- Centre de santé et de consultation psychologique
- Centre étudiant de soutien à la réussite
- Ressources socio-économiques
- Ateliers culturels : <https://vieetudiante.umontreal.ca/ateliers-culturels>

CEPSUM

Les étudiants ont accès, selon les règlements et modalités en vigueur, au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal. Pour plus d'information : <https://www.cepsum.umontreal.ca/abonnements/etudiants/>

Mobilité étudiante

Les étudiants souhaitant effectuer un séjour d'études à l'étranger peuvent obtenir des renseignements en consultant les sites suivants :

<https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/stage-de-formation-ou-de-recherche/>

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-de-ludem/decouvrir-le-monde/>

Études supérieures et postdoctorales (ESP)

Information : <https://esp.umontreal.ca/accueil/>

Questions : esp-admission@esp.umontreal.ca

Encadrement aux études supérieures. Guide de l'étudiant :

<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuideEncadrementEtudiant.pdf>

Règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Faculté des arts et des sciences

Information : <http://fas.umontreal.ca/accueil/>

Professeurs en statistique ou apprentissage automatique et professeurs en actuariat ou mathématiques financières

Consultez le [répertoire](#)

Professeurs en statistique ou apprentissage automatique	
Nom, prénom	Expertise
Bédard, Mylène	Statistique bayésienne, méthodes Monte-Carlo par chaînes de Markov
Bilodeau, Martin	Statistique multivariée
Coulombe, Janie	Biostatistique
Duchesne, Pierre	Séries chronologiques, échantillonnage
Maire, Florian	Statistique computationnelle, méthodes de Monte-Carlo par chaînes de Markov, traitement d'images, modèles de réseau
Murua, Alejandro	Bioinformatique, forage de données et apprentissage automatique, identification d'objets, traitement de signaux
Neklyudov, Kirill	Apprentissage automatique, méthodes Monte-Carlo par chaînes de Markov, science des données
Wolf, Guy	Apprentissage automatique, science des données
Professeurs en actuariat ou mathématiques financières	
Nom, prénom	Expertise
Augustyniak, Maciej	Actuariat et mathématiques financières
Doray, Louis	Actuariat
Gagné, Claudia	Actuariat et mathématiques financières
Gagnon, Philippe	Actuariat et statistique
Morales, Manuel	Mathématiques financières

Faculté des arts et des sciences

Calendrier des études 2025-2026



ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre
Automne 2025

Trimestre
Hiver 2026

Légende

Les journées de cours sont en caractères gras

premier jour de cours et dernier jour pour passer à un programme non contingenté

dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier)

dernier jour pour abandonner un cours avec frais

examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours

journées d'examens

période d'activités libres

congé universitaire ou férié

Septembre 2025						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre 2025						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre 2025						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre 2025						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Janvier 2026						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février 2026						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2026						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril 2026						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
				4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				